

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 48 (1940)

**Heft:** 18

**Anhang:** Hôpital de campagne motorisé de la Croix-Rouge allemande : une salle des pansements

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

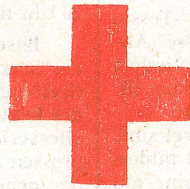
# DAS ROTE KREUZ

# LA CROIX-ROUGE

## Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes  
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse  
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



## Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera e  
della Federazione svizzera dei Samaritani.

Organ da la Crusch-Cotschna svizzra e  
da la Lia svizzra dals Samaritains.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizzra

Rotkreuzchefarzt - Médecin en chef de la Croix-Rouge - Medico in capo della Croce-Rossa



Hôpital de campagne motorisé de la  
Croix-Rouge allemande — Une salle  
de pansements

## Le rôle des conductrices françaises comme section sanitaire automobile (S. S. A.)

La «Section Sanitaire Automobile Féminine» de la Croix-Rouge française a été formée le 18 septembre 1939 sous la présidence de la comtesse de Roussy de Sales; sa fondatrice et son chef est M<sup>lle</sup> Nicolle.

La première liaison avec la zone des armées a lieu le 25 septembre. Le 3 octobre, le Ministère de la Santé Publique fait sa première demande pour une voiture qui fut aussitôt mise à sa disposition. Dix voitures, avec leurs conductrices, ont été mises au service de ce ministère dans les régions auxquelles sont attribués les évacués de la zone frontière. Depuis le 15 décembre trois conductrices sont au Service du Comité américain pour le «Secours Civil».

La «S. S. A.» a pour mission dans la zone des armées de conduire les infirmières à leur poste dans les hôpitaux du front, de créer des

Foyers du Soldat et de les approvisionner en matériel, de ramener à leurs propriétaires évacués à l'intérieur, les meubles et vêtements laissés par eux dans les villages frontières, de transporter des paquets à la ligne Maginot, d'apporter les médicaments demandés d'urgence aux ambulances du front.

En outre la «S. S. A.» a été chargée par le Ministère de la Défense nationale et de la guerre de transporter au front du sang pour les transfusions, ce sang étant préservé dans des armoires frigorifiques sur roues construites spécialement à cet effet et offertes par la «S. S. A.»

Deux sections de 20 ambulances légères ont été commandées par la «S. S. A.» et seront offertes à l'armée. Chacune de ces sections comprend 20 voitures ambulances, 2 voitures estafette, 1 camion de réparation, 1 cuisine roulante, 1 armoire sanitaire, pour les soins à donner aux conductrices ainsi que le matériel nécessaire au campement de l'équipe pour que celle-ci conserve toute son indépendance. Chaque voiture est équipée avec deux femmes chauffeur et aide ayant les mêmes capacités.